

LA PARENTALITÉ SUR LE NET : LES PROFESSIONNELS AURONT BIENTÔT LEUR SITE

Dominique ROSSION¹

Institutionnelles ou émergeant du terrain, nombreuses sont les actions de soutien à la parentalité qui se développent en Communauté française. Sous peu, un site Internet développé par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) leur sera consacré. Cet outil offrira une information claire et décroisée à tous les professionnels qui travaillent avec les familles.

Mots-clés

- parentalité
- Internet
- professionnels
- bonnes pratiques
- Observatoire
- Aide à la Jeunesse

1. Chargée de mission, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.



Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
02/ 413.37.65
02/413.36.27
www.oejaj.cfwb.be
observatoire.enfance-
jeunesse@cfwb.be

En juin 2006, le Gouvernement de la Communauté française réaffirmait son soutien aux familles en approuvant une note conjointe des Ministres Arena, Fonck, Laanan et Eerdeken relative au soutien à la parentalité. L'objet de cette note est un plan d'action transversal dont le premier objectif consiste en la promotion des initiatives existantes, la mise en exergue des bonnes pratiques, l'information et la diffusion des initiatives destinées à soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives.

C'est dans ce cadre que l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) a été chargé de concevoir un site Internet destiné à tous les professionnels qui travaillent en relation avec les parents et leurs enfants.

Financé par la Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé, Catherine Fonck, le site se construit aujourd'hui en étroite collaboration avec les différents services du Ministère de la Communauté française concernés (Aide à la Jeunesse, Jeunesse, Enseignement, Santé,

Culture et Sports) ainsi que l'ONE et la Ligue des Familles.

Un site pour les professionnels

Dans un contexte où l'exercice de la parentalité s'est complexifié (évolution des formes familiales, transformation de la place de l'enfant, nécessaire conciliation entre vie professionnelle et vie privée,...), de nouvelles pratiques ont émergé dans le secteur public comme dans le secteur associatif ou privé. Des consultations pour enfants aux maisons vertes dans la lignée de Françoise Dolto, en passant par des projets spécifiques menés dans des établissements scolaires, des services d'action en milieu ouvert, des maisons médicales, des plannings familiaux ou des écoles de devoirs, ces actions ne sont pas toujours bien connues des professionnels qui sont en première ligne pour guider les familles en quête de soutien ou d'informations.

Loin de venir concurrencer les actions déjà existantes telles qu'Allo Info Familles, Yapaka ou le site de l'ONE,... (autant d'outils complémentaires pour

les parents), la vocation de ce site est claire : devenir une véritable boîte à outil pour les professionnels.

Le cœur du site repose ainsi sur une base de données qui est actuellement en cours de développement. Celle-ci reprend pour chaque action menée les renseignements techniques et pratiques (objectifs, partenariats, moyens mis concrètement en œuvre, conditions d'accès, heures d'ouverture, mode de subventionnement, etc.) sous la forme d'une fiche descriptive. La base de données est conçue pour permettre une recherche rapide aux professionnels qui la consultent. Différentes entrées sont ainsi prévues : par secteur, par tranche d'âge des enfants et des jeunes concernés, par lieu,...

Le site proposera par ailleurs aux internautes des textes de référence, une bibliographie, un abécédaire des secteurs et des services, des liens ainsi que des articles de fond sur la thématique.

Inventaire des bonnes pratiques et appel à contribution

L'alimentation de la base repose sur plusieurs sources d'informations.

Un premier inventaire avait été réalisé en amont de la rédaction de la note au Gouvernement, par la sprl Sonecom, qui avait ainsi recensé une quarantaine d'initiatives et d'actions représentatives des différents secteurs concernés par le soutien à la parentalité. Cet inventaire, réalisé en 2005 est en cours d'actualisation.

S'ajoutent à ces informations, les données relatives aux projets qui avaient été subsidiés à la suite de deux appels à projets lancés respectivement par la Ministre Fonck et la Ministre

Arena (lien famille-école) dans le cadre du plan d'action transversal.

L'Observatoire poursuit par ailleurs la recension des actions en collaboration avec les différentes administrations du Ministère mais aussi avec les acteurs de terrain eux-mêmes. Une façon pour ceux-ci de valoriser leur action, de partager leur expertise et, qui sait, de tisser des synergies avec de nouveaux partenaires.

Dans ce cadre, appel est fait à toutes les structures ayant mené ou menant actuellement une action de soutien à la parentalité. Celles-ci sont invitées à remplir une fiche descriptive de leur initiative disponible à l'OEJAJ.

Un outil évolutif et interactif

Évolutif et interactif, le site permettra une mise à jour directe des données. L'OEJAJ souhaite en effet que les professionnels s'emparent véritablement de l'outil. Ainsi, dès 2008, il sera possible pour tous les intervenants qui le souhaitent de faire connaître leur action en complétant leur fiche en ligne.

Sinalons enfin que le site pourrait également évoluer vers un accès à une information de type cartographique. Il sera dès lors possible de visualiser très précisément l'offre en matière de soutien à la parentalité dans un rayon géographique défini, autour du domicile des parents par exemple.

Le lancement du site est prévu pour cette fin d'année 2007. Toutes les informations pratiques relatives à ce lancement seront communiquées en temps et en heure.

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

De l'ONE à l'Enseignement, en passant par l'Aide à la Jeunesse, la Jeunesse, le Délégué général aux droits de l'enfant sans oublier toutes les initiatives des services culturels et sportifs ou de santé, les enfants et les jeunes sont une des cibles majeures des politiques de la Communauté française.

C'est pour construire un outil commun à tous ces services que l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse a été créé.

L'Observatoire se définit comme :

- un **outil d'information** qui met à la disposition de tous un inventaire des politiques et des institutions que la Communauté française soutient dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse ainsi que des informations de type socio-économique susceptibles d'éclairer ces politiques.
- un **outil de réflexion** qui exploite ces informations dans des avis ou encore dans des études ou recherches.
- un **outil de promotion** des droits de l'enfant et d'initiatives nouvelles de nature à améliorer le bien-être des enfants et des jeunes en Communauté française.